



Communauté de Communes du Cézallier

www.cezallier.org

Mairie, 15 160 ALLANCHE,Tél./Fax : 04.71.20.49.26

Mairie, 15 190 CONDAT,Tél./Fax : 04.71.78.68.33

sicezallier@wanadoo.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CEZALLIER

BUDGET PRIMITIF 2009

RESULTAT 2008

Excédent d'investissement

Affectation	Investissement	C/1068	+ 113.498,26
	Fonctionnement	C/002	+ 59.254,28
			0
			113.498,26

BESOINS DE FINANCEMENT NOUVEAUX

- l'expertise pour la randonnée du Tour du Cézallier ;
- les expertises pour les auberges de Vèze et Montgreleix ;
- le dossier ZDE ;
- les participations supplémentaires au Syndicat de traitement des déchets ;
- l'intervention d'un chargé de mission patrimoine ;
- l'augmentation des amortissements.

C/6172

Expertise pour la randonnée du Tour du Cézallier			
Dépenses		20.811	
Recettes	subvention Département	8.324	
	subvention Europe	8.324	
Besoin de financement			+ 4.163

C/6173

Expertise Vèze-Montgreleix			
Dépenses		8.970	
Recettes	subvention Région	3.000	
	Subvention département	3.000	
Besoin de financement			+ 2.970

C/6174

Dossier ZDE

Nous avons prévu de réaliser le dossier de Zone de Développement Eolien avec le Parc des Volcans. La participation financière de la Communauté de Communes était de 7.240.

Le Parc ne pouvant réaliser ce dossier, nous avons du faire appel à un prestataire privé. Le coût prévisionnel est de 14.831, d'où un besoin de financement supplémentaire de + 7.591

C/62878 Le Syndicat des Déchets des Cramades

La participation a augmenté de 8.693

On déposera les ordures ménagères à compter du 1^{er} juillet. Notre participation sera de 30€/tonne pour 2.000 tonnes par an pendant 6 mois, soit 30.000€.

On amenait les plastiques agricoles non recyclables à Murat. Il faudra les conduire aux Cramades pour un montant de 45€/tonne pour 40 tonnes, soit 1.800€.

Coût supplémentaire + 40.493€

012

Charges de personnel

La commission culture a retenu l'intervention d'un chargé de mission patrimoine pour mettre en place un programme de mise en valeur du patrimoine en partenariat avec le Conseil Général.

C/6413	salaire brut	7.243
C/6451	URSSAF	2.030
C/6453	IRCANTEC	228
C/6454	ASSEDIC	432
C/6336	CNFPT	67
Total		10.000

L'intervention du chargé de patrimoine est subventionnée par le Conseil Général à hauteur de 40 %, soit 4.000€.

Coût supplémentaire + 6.000€

On a embauché un CAE pour remplacer le gardien de déchetterie qui a pris la retraite. La subvention prévue au C/7471 en recettes permet de faire une économie de 5.430€

C/6574 La subvention de 1.000 € prévue pour la Zone Nordique glisse dans la dotation à l'Office de Tourisme au C/657364.

Les subventions pour les deux centres de loisirs passent de 4.675 € à 4.700 €.

Nous sommes sollicités cette année par :

- les jeunes agriculteurs du territoire pour l'organisation d'un évènementiel 500 €
- le CDJA pour participer à leur congrès sous forme d'achat de fromage à la laiterie WALCHLI 500 €
- l'association des percherons pour le balisage de leur manifestation à Saint Saturnin 500 €

C/6811 La dotation aux amortissements augmente de 39.180 €.

Cette augmentation est limitée par l'amortissement de subventions en recettes au C/777 qui augmente de 16.964€.

Le coût supplémentaire est de +22.216 €

C/7411-74124 – DGFLa DGF baisse de **3,20%**, soit 4.281 €.**C/74711 – Subventions de l'Etat**

Poste d'agent de développement culturel	4.500
CAE	5.430

C/7472 – Subventions de la Région

Poste d'agent de développement culturel	6.000
Etude Zone Résidentielle de Loisirs de La Grangeoune	960
Charte forestière	5.875
Expertise Vèze et Montgreleix	3.000

C /7473 – Subventions du Département

Poste d'agent de développement culturel	4.875
Spectacles	4.798
Transport à la demande	750
Projet de territoire – agent de développement	15.000
Déplacements technicien informatique	200
Poste animatrice Enfance Jeunesse	6.000
ZRL La Grangeoune	2.000
Charte forestière	11.242
Entretien randonnée	3.980
Tour du Cézallier	8.324
Expertise Vèze et Montgreleix	3.000

C/7475 – Participations des Communauté de Communes

CC MURAT pour le transport à la demande de Chalinargues vers Allanche	1.067
CC Sumène Artense Charte forestière	2.530
CC Gentiane Charte Forestière	2.249

C/7477 – Subventions de l'Europe

Léonardo	89.054
Charte forestière	4.215
ZRL La Grangeoune	2.859
Entretien randonnée	3.980
Tour du Cézallier	8.324

C/7478

Contrat Temps Libre CAF	7.905
MSA	4.845
Cybercantal GRETA	1.709

C/7311 – Impôts

Augmentation homogène des taux de **10%** pour équilibrer le budget sans faire de réserve au C/678.

Taxe d'Habitation passe de	4,77	à	5,25%
Foncier Bâti	5,13		5,64%
Foncier Non Bâti	19,23		21,15%
Taxe Professionnelle	4,50		4,95%

Le produit fiscal brut est de 693.487 duquel il faut déduire la perte liée au plafonnement de la Taxe Professionnelle qui s'élève à 34.793.

Le produit net est de 658.514.

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

11 – Matériel Ordures Ménagères

Dépenses

Reste à réaliser	C/2182 - Remplacement de la benne de CONDAT	53.342
	C/2188 – Colonnes hôpital Condat	2.846
Propositions	C/2182 Chaînes	2.000
	C/2188 – Remplacement de containers	8.000

Recettes

Reste à réaliser :		
Reprise de la benne de CONDAT	C/2182	9.568
FCTVA		

13 – Matériel de voirie

Propositions

Dépenses

C/2182 – Provision pour grosses réparations et chaînes à neige	16.000
Remplacement du rouleau vibrant et de la remorque	29.000

Recettes

C/1313 - subvention du Département (chaînes)	2.664
FCTVA	

21 – Maison de l'Estive

Proposition :

<u>Dépenses – C/2313 – Café de Landeyrat</u>	283.452
--	---------

Recettes

C/1311 Réserve parlementaire	5.569
------------------------------	-------

	DDR	24.648
C/1312		62.389
C/1313		76.370
Le reste par Emprunt		

25-Roche de Landeyrat

Proposition

Dépenses

C/2315 – travaux : Itinéraire de découverte, aire de stationnement et spots
23.976

Recettes

Subventions	C/1311 – Etat (DRT)	3.390
	C/1313 – Département	12.730
	C/1317 – LEADER	2.560

Le solde est financé par le FCTVA

28- Télécentre

Reste à réaliser

Dépenses

C/2313	15.517
--------	--------

Recettes

C/1311	11.400
--------	--------

FCTVA

29 – Maison de santé pluridisciplinaire à CONDAT

Reste à réaliser

Dépenses

C/2313	57.907
--------	--------

Proposition

Dépenses

C/2313 1.415.565

Recettes

C/1311	Subvention Etat DDR	246.400
C/1312	Région	308.000
C/1313	Département	141.680
C/1317	Europe FEDER	289.520

FCTVA et emprunt

30- Maison des services à ALLANCHE

Proposition

Dépenses

C/2313 700.856

Recettes

C/1311	Subvention Etat DDR	205.100
C/1312	Région	128.163
C/1317	Europe FEDER	65.612

Le reste par emprunt

0000 – Café Pradiers

Reste à réaliser

Dépenses – c/45812

44.387

Recettes – c/45822

101.520

0000 – bornes camping car

Proposition

Dépenses – c/45813

20.000

Recettes – c/45823

20.000

dont 3.774 de subvention de la région, 3.145 du département et 13.081 d'apport de la commune de SEGUR.

Emprunts prévus

Proposition

<u>Café Landeyrat</u>	
On a déjà réalisé 67.229 en 2008	46.000
<u>Maison de santé à CONDAT</u>	260.000
<u>Maison des services à ALLANCHE</u>	302.000
<u>Total</u>	<u>608.000</u>

ZONE D'ACTIVITE DU PRE MOULIN

BUDGET ANNEXE

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>		502.949
	Travaux HT	499.702
	Déficit 2008	3.247
<u>Recettes</u>		
	Opération d'ordre	502.949

Investissement

<u>Dépenses</u>		505.132
	Stocks	502.949
	Déficit 2008	2.183
<u>Recettes</u>		505.132
	Subventions	
	Etat	86.007
	Région	67.500
	Département	131.625
	Emprunt	220.000